

Sous-section 1.—Commerce des grains

Régimes de vente 1954-1955

La production, la commercialisation et l'exportation des cinq céréales canadiennes principales en 1954-1955 ont été inférieures au niveau exceptionnel des trois années précédentes. Le temps défavorable et sans doute la pire épidémie de rouille que l'Ouest ait expérimentée sont les causes de la forte diminution de la récolte de 1954. En dépit des rendements plutôt médiocres des céréales de l'Ouest en 1954, les établissements d'entreposage et de manutention sont demeurés encombrés durant la campagne agricole 1954-1955. Les stocks records de blé, orge et seigle des fermes, et les accumulations presque maximums d'avoine et de graine de lin au 31 juillet 1954 ont constitué un report sans précédent de l'ancienne récolte sur la nouvelle, dans les fermes. Les difficultés extraordinaires d'entreposage ont obligé la Commission canadienne du blé à étudier constamment la situation afin d'assurer un stock suffisant des différentes céréales en temps et situations opportuns afin de faire face aux engagements financiers domestiques et d'exportation. La Commission s'est efforcée en même temps d'assurer aux producteurs un régime de livraison aussi équitable que possible. A l'instar des dernières années, la vente du blé, de l'avoine et de l'orge de l'Ouest a été organisée en 1954-1955 suivant le système obligatoire de la mise en commun des récoltes de l'année, administrées par la Commission. Les autres céréales de l'Ouest et toutes les céréales de l'Est ont continué d'être vendues sur le marché libre.

Au début de la campagne agricole 1954-1955, la Commission a fixé la livraison initiale à 100 unités équivalant chacune à 3 boisseaux de blé ou 8 boisseaux d'avoine ou 5 boisseaux d'orge ou 5 boisseaux de seigle. A mesure que les conditions le permettaient, à certains points d'expédition, le contingent initial a été remplacé par le contingent général, et les producteurs ont été autorisés, comme en 1953-1954, à livrer un certain nombre de boisseaux par "acre spécifiée", la superficie spécifiée étant la superficie autorisée ensemencée en blé (autre que durum), avoine, orge et seigle plus les jachères en 1954. Le contingent général a été graduellement élevé jusqu'au 27 juillet 1955, de 2 à 8 boisseaux par acre spécifiée au point de départ à mesure que l'espace devenait disponible, et à tous les postes individuels, sauf 28 postes fermés.

Les données provisoires indiquent que les ventes globales des cinq principales céréales de l'Ouest se sont élevées en 1954-1955 à près de 524,600,000 boisseaux au regard de 608,300,000 boisseaux en 1953-1954 et une moyenne de 561,200,000 boisseaux pour les dix ans (1944-1945—1953-1954). L'ensemble des exportations de ces céréales, comprenant la farine de blé, l'avoine roulée et la farine d'avoine, le malt, l'orge mondé et l'orge perlé, exprimés en grain, se sont chiffrées par 370,700,000 boisseaux contre 441,500,000 en 1953-1954 et la moyenne de 380,700,000 pour les dix ans. Surtout à cause de la récolte moins importante de 1954, les stocks de fin d'année ont révélé des diminutions considérables sur les chiffres records du 31 juillet 1954. L'ensemble des stocks des cinq principales céréales en toutes situations au 31 juillet 1955 a été estimé à 694,900,000 boisseaux ou 22 p. 100 de moins que le niveau record de 895,200,000 boisseaux de l'année précédente, mais de 89 p. 100 de plus que la moyenne de 363,700,000 boisseaux pour la décennie.

19.—Répartition des récoltes canadiennes de céréales, années terminées le 31 juillet 1954 et 1955

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Campagne 1953-1954					
Report, 1 ^{er} août 1953.....	383.2	144.4	111.7	16.2	3.9
Production de 1953.....	614.0	407.0	262.1	28.8	9.9
Importations ¹	0.5	2	2	2	2
Total, approvisionnements.....	997.6	551.4	373.7	45.0	13.9